

À l'attention de Monsieur le Préfet  
de la Haute Garonne  
Préfecture  
Place Saint-Etienne  
31038 Toulouse Cedex 9

Paris, le 8 décembre 2025

**Objet : Refoulement d'une artiste italienne du territoire français**

Monsieur le Préfet,

Nous avons appris que le vendredi 21 novembre 2025, l'artiste Italienne Elena Mistrello, autrice de bandes dessinées, a été arrêtée par la police à sa sortie d'avion à l'aéroport de Toulouse Blagnac, puis expulsée manu militari du territoire français. Aucune explication, mais en cas de refus de reprendre un avion pour l'Italie, la menace d'un enfermement immédiat en centre de rétention administrative !

Dans l'avion de retour on lui remettra un PV affirmant qu'elle « représente un danger pour l'ordre public, la sécurité intérieure, la santé publique ou les relations internationales d'un ou de plusieurs États membres de l'Union européenne», avec la mention «FPR», le fichier des personnes recherchées en France.

Selon quelle procédure cette jeune femme a-t-elle ainsi été expulsée ?

Elena Mistrello était invitée officiellement par le festival de bande dessinée indépendante de Colomiers pour présenter la traduction française de son roman graphique « Syndrome Italie », publié aux éd. *Presque Lune* et rencontrer le public.

Pourquoi une telle arrestation, pratiquée sans aucune explication et aucun justificatif avant son réembarquement ?

Quelles motivations pouvez-vous apporter à une telle décision ?

Est-ce à cause du thème de son livre : la vie quotidienne de femmes étrangères arrivant en Italie et leurs difficultés à y vivre ?

Est-ce son soutien affiché aux migrants ou à la cause palestinienne ?

Est-ce pour avoir défilé pacifiquement à l'une des marches en hommage à la mort de Clément Méric ?

Est-ce une demande du gouvernement italien ?

Est-ce une confusion dans les services de l'État ?

Vous imaginez bien que son arrestation et le silence insupportable qui a suivi — mais que lui reproche-t-on ? — ont été non seulement humiliants et angoissants pour elle, mais le sont du même coup pour tous les artistes de notre pays.

En tant qu'Observatoire de la liberté de création, défendant les artistes contre toutes les formes de censures (ici une artiste ne pouvant montrer son œuvre et des festivaliers ne pouvant la rencontrer), nous attendons du haut fonctionnaire représentant l'état de droit que vous êtes des explications.

Le sort infligé à cette jeune femme inquiète toute la communauté artistique et au-delà. Vous comprendrez donc que nous rendions cette lettre publique.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le préfet, nos salutations les plus respectueuses.

Agnès Tricoire  
Présidente de l'Observatoire de  
la liberté de création

